



PARTAGE LA THUNE !

Suite à l'assemblée générale qui a rassemblé une cinquantaine de salariés le 28 avril, il a été décidé un mouvement de grève et une manifestation le mardi 17 mai 2022 à l'ARS

Ce mouvement s'inscrit dans la continuité des actions du secteur pour la défense de nos conventions collectives, notamment celle faisant suite à la journée du 15 mars 2022.

A ce jour, le SEGUR semble acquis pour certaines catégories de personnels sociaux/éducatifs/encadrement mais en sont toujours exclus les personnels administratifs, techniques etc...

Cela n'est pas tolérable ! Nous travaillons, toutes et tous, pour un même public et tout le monde est indispensable !

De plus, en interne à l'ARS, malgré des réserves financières plus que confortables, l'employeur reste campé sur ses positions et refuse toute discussion sur une quelconque augmentation de salaire.

Nous tenons donc, à rencontrer la DDETS qui est le représentant de l'Etat et notre organisme de tutelle.

Nous appelons l'ensemble des salariés à se mobiliser

le 17 mai à 13H devant la Direction Générale pour se rendre ensuite à la DDETS.

Cet appel à la grève couvre tous les salariés de l'ARS du lundi 16 mai 2022 8h au mercredi 18 mai 2022 à minuit. Nous rappelons aux salariés qu'ils peuvent cesser le travail partiellement ou totalement sur toute la durée de cet appel.